

Comment choisir ses références bibliographiques ?

Samuel Sponem

Des lectures complémentaires à celles de vos cours sont indispensables à la réalisation de votre mémoire de master. Cependant, ces lectures n'ont de sens que si elles s'exercent de manière critique. Pour exercer son discernement, il faut savoir se repérer entre les différentes sources d'informations. Cinq types d'écrits sont distingués ici : les articles de presse, les articles issus de revues professionnelles, les articles issus de revues académiques, les ressources Internet et les ouvrages.

Articles de presse

Les articles de presse sont en général écrits par des journalistes. Un journaliste rapporte des faits dans l'objectif d'informer le public. Il est censé obéir à des règles déontologiques et notamment de « respecter la vérité » et de « publier seulement les informations dont l'origine est connue ou les accompagner, si c'est nécessaire, des réserves qui s'imposent »¹. Ces règles ne sont cependant pas inscrites dans la loi.

Il faut distinguer les articles issus de la presse généraliste des articles issus de la presse spécialisée², parfois très pointus et très documentés (voir par exemple la revue fiduciaire comptable (<http://rfcomptable.grouperf.com/>) ou la revue Usine Nouvelle <http://www.usinenouvelle.com/>)

Ces articles peuvent notamment vous servir à donner des exemples, à identifier les grands thèmes d'actualité du domaine ou à suivre les évolutions juridiques.

Articles issus de revues professionnelles

Les revues professionnelles sont des émanations d'associations professionnelles qui regroupent des personnes occupant des fonctions proches dans des organisations et qui souhaitent partager leur expérience.

Les articles issus des revues professionnelles sont (en général) écrits par des professionnels experts du domaine sur lequel porte l'article. Ces spécialistes sont rémunérés pour leurs écrits. Ces écrits permettent à leurs auteurs de faire le point sur l'évolution des pratiques dans leur organisation ou dans d'autres organisations. Ils sont aussi l'occasion pour eux de donner leur opinion ou de légitimer leurs pratiques pour donner une bonne image de leur entreprise (par exemple lorsque leurs auteurs sont des consultants). Ils sont utiles car ils reflètent l'état de la connaissance des praticiens mais doivent être utilisés avec précaution car ils ont parfois plus un but commercial qu'un objectif d'information.

Parmi les revues professionnelles la « Revue Française de Comptabilité », qui est la revue de l'Ordre des Experts Comptables (<http://www.experts-comptables.fr/page.aspx?page=116>), et la revue Echange (<http://www.dfcg.com>), qui est la revue de l'associations des directeurs financiers et contrôleurs de gestion (DFCG), semblent particulièrement utiles pour un mémoire dans le domaine de la comptabilité, du contrôle et de l'audit. Comme les articles issus de la presse, ces articles peuvent notamment vous servir à donner des exemples, à identifier les grands thèmes d'actualité du domaine ou à suivre les évolutions juridiques.

Article de revues de recherche (dites aussi revues académiques)

Dans les revues de recherches, les articles sont écrits par des universitaires ou chercheurs et sont évalués de manière anonyme par un comité de lecture constitué de pairs (c'est-à-dire par des semblables qui sont aussi enseignants / chercheurs). Ces pairs sont (normalement) choisis par l'éditeur de la revue pour leurs compétences dans le domaine. En fonction de la qualité de l'article, les évaluateurs anonymes l'acceptent, demandent des révisions ou le refusent. Les auteurs des revues de recherche ne sont pas rémunérés pour leurs écrits. En revanche leur évaluation en tant que chercheur (par le CNRS, par leur université ou plus généralement par leurs pairs) dépend des articles qu'ils ont réussit à publier dans des revues de recherche.

¹ Déclaration des devoirs et des droits des journalistes, Munich, 1971.

² Neveu E., Rieffel R. et Ruellan D., Présentation. Dix ans après, Réseaux 2002/1, n°111, p. 9-17.
<http://www.cairn.info/article.php>

Un exemple de revue de recherche en français dans le domaine de la comptabilité est la revue *Comptabilité, Contrôle, Audit* qui est la revue de l'Associations Francophone de Comptabilité. Les communications dans les colloques académiques (par exemple les colloques de l'Associations Francophone de Comptabilité, disponibles sur le site www.afc-cca.com) se rapprochent des articles des revues de recherches (mais certains colloques sont plus sélectifs que d'autres en ce qui concernent la rigueur scientifique).

Il existe deux types d'articles de recherche : les articles qui cherchent à décrire la réalité (grâce à des enquêtes, l'utilisation de bases de données ou des expérimentations) et les articles qui proposent des synthèses des recherches antérieures (ces articles sont aussi appelés « revue de littérature »).

Ces articles peuvent être utilisés pour faire l'état des connaissances ou des pratiques à un moment donné sur un sujet donné. Leur intérêt est de permettre une vision critique du sujet abordé. Ils ont aussi une certaine prétention à l'exhaustivité. De plus, les protocoles de recherches utilisés doivent garantir une certaine validité aux données empiriques qui y sont présentées. En revanche, de par le temps de publication, ces articles ne sont pas toujours au fait des dernières évolutions. Par ailleurs, ils emploient un vocabulaire spécifique aux chercheurs qui peut paraître déroutant au premier abord et n'évitent pas toujours le verbiage académique.

Ressources Internet

Les ressources disponibles sur Internet peuvent répondre à l'une des catégories exposées ci-dessus. Elles relèvent aussi parfois du simple écrit personnel et sans aucun contrôle (c'est le cas des « blogs » par exemple). Dans ce cas leur pertinence ne tient qu'à la crédibilité que vous accordez à leur auteur. Celle-ci dépend en partie, mais en partie seulement, du parcours de l'auteur, de ses titres, de ses fonctions successives et de ses objectifs.

L'encyclopédie en ligne Wikipedia (<http://www.wikipedia.org/>) peut constituer une ressource intéressante. Elle est construite de manière collaborative et permet à chacun d'y contribuer. De cette caractéristique vient à la fois sa force (chacun peut améliorer ou corriger les articles) et sa faiblesse (elle n'est pas à l'abri des farceurs ou des idéologues qui souhaitent y faire passer un message).

Les sites institutionnels sont aujourd'hui incontournables. A ce titre le site de l'Insee (www.insee.fr) et sa traduction pour l'enseignement (<http://www.educnet.education.fr/insee/>) permettent d'avoir accès aux statistiques de la France.

Les normes professionnelles et textes de loi dans le domaine de la comptabilité sont disponibles sur le site du ministère des finances (http://www.minefi.gouv.fr/directions_services/CNCompta/) et sur les sites de l'ordre des experts comptables, de la compagnie nationale des commissaires aux comptes et de l'académie des sciences et techniques comptables et financières (<http://lacademie.info>) ou plus généralement sur le site Legifrance (<http://www.legifrance.gouv.fr/>).

Ouvrages

Plusieurs types d'ouvrages peuvent être distingués : les manuels, les essais, les récits... etc. Selon leur auteur, leur objectif ou leur éditeur ils se rapprochent plus ou moins du style des articles de presse, de revue professionnelle ou des revues de recherche. Ils en reprennent donc les avantages et les limites exposés ci-dessus.

Bien sûr les frontières entre ces différents supports ne sont pas totalement étanches. Parfois, des chercheurs ou universitaires écrivent dans la presse ou dans les revues professionnelles et inversement des professionnels écrivent dans les revues de recherche. Par ailleurs, si la position de l'auteur et le support induisent des types d'écrit différents, ils ne préjugent en rien de leur qualité : seul votre esprit critique permettra de faire le tri. Un des critères de crédibilité de ces différents écrits repose sur la capacité des auteurs à citer leurs sources (documents) ou à restituer les exemples utilisés de manière précise ainsi que sur l'articulation logique des arguments.

Dans tous les cas, par honnêteté intellectuelle et pour crédibiliser votre argumentation vous citerez les références (auteur, titre de l'ouvrage, éditeur) des idées que vous emprunterez à vos lectures et les passages empruntés aux sources seront repérés par des guillemets.